

La Ville de Sept-Îles est un employeur de choix, offrant des conditions de travail avantageuses et une expérience professionnelle stimulante à quelque 300 employé(e)s œuvrant dans des domaines variés. Son personnel a à cœur de travailler au maintien et au développement d'un milieu de vie de qualité pour les citoyens, en mettant de l'avant les valeurs de respect, de rigueur, d'intégrité et de fierté.

Postulez et joignez-vous à la belle et grande équipe de la Ville de Sept-Îles !

INSPECTEUR(TRICE) À L'URBANISME - REMPLACEMENT 1 AN

Date de début et date de fin de l'affichage :

Du au ...

LE POSTE

L'inspecteur ou l'inspectrice à l'urbanisme vérifie et contrôle l'application réglementaire en matière de construction, de rénovation, de zonage et de sécurité des bâtiments en général. Il ou elle s'assure notamment de la conformité des travaux effectués suite à l'émission des permis et des certificats.

Entre autres, il ou elle :

- Inspecte les chantiers de construction et de rénovation. S'assure que les travaux réalisés sont conformes au permis émis. Émet des avis et constats d'infraction au besoin;
- Inspecte le territoire en général afin de s'assurer du respect de la réglementation d'urbanisme;
- Collige l'information requise à l'analyse des demandes de permis de construction;
- Émet les avis d'occupation résidentielle et commerciale en s'assurant de la conformité aux règlements applicables;
- Procède à certains relevés afin de s'assurer que les projets déposés soient conformes à la réglementation et émet les certificats d'autorisation;
- Inspecte et s'assure de la salubrité et de la sécurité dans les immeubles conformément aux règlements applicables;
- Rencontre les citoyens afin de fournir de l'information relative aux activités, réglementations et programmes du service. Accompagne les citoyens en recommandant des solutions dans le processus d'obtention de permis;
- Procède à l'implantation nécessaire à l'installation des maisons mobiles du secteur Ferland en conformité avec la réglementation applicable et s'assure de la conformité des requêtes pour la coupe et l'émondage des arbres du secteur;
- Prépare et analyse des dossiers pour la cour en collaboration avec le Service du greffe ou divers intervenants. Agir, au besoin, comme témoin;
- Dans le cadre de l'exécution de certains jugements, participe à la planification et au besoin assurer la surveillance des travaux de telle sorte que lesdits travaux soient effectués conformément aux ordonnances de la Cour.

LES EXIGENCES

- Posséder un diplôme d'études collégiales en aménagement et urbanisme ou en architecture ou l'équivalent;
- Expérience en service à la clientèle ou en inspection (atout);
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 5 valide.

LES CONDITIONS

- Remplacement de congé de maternité, **de juillet 2024 à août 2025**;
- Horaire de travail de **36 heures/semaine**, du lundi au vendredi à midi ;
- Salaire horaire selon la convention en vigueur et selon l'expérience : **min. 30,75 \$ - max. 44,25 \$** (à ce salaire s'ajoute une compensation pour les avantages sociaux).

Informations importantes

Les personnes intéressées doivent faire ressortir dans leur lettre de présentation et leur curriculum vitae qu'elles répondent à l'ensemble des exigences et profil recherchés.

La Ville de Sept-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance lors du processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.